

Expatriation : il faut défendre la mobilité pour tous !

Les organisations syndicales entament jeudi 5 février avec la direction des « négociations » sur sa réforme de l'expatriation et de la mobilité. Mais il est déjà clair que la direction refuse de revoir à la baisse le montant des économies à réaliser et souhaite seulement laisser aux syndicats le choix du bras à couper. SUD compte malgré tout participer à ces discussions car la politique de la chaise vide ne mène à rien. Il nous semble toutefois essentiel de présenter dès maintenant notre position. Pour SUD, l'enjeu n'est pas de « sauver » quelques postes d'expatriés, mais de réduire les inégalités tout en garantissant les conditions nécessaires à une mobilité accessible au plus grand nombre, et pas seulement à une élite. A l'heure des réformes à tout-va, c'est devenu un refrain à la mode au 4e étage du siège : « la direction est transparente, les syndicats exagèrent voire mentent ». Vraiment ?

Les propositions de la direction concernant l'expatriation se résument ainsi :

- Le statut d'expatrié actuel deviendrait « Mobilité Plus ».

Il conserverait la plupart des conditions existantes des expatriés du Siège et des actuels contrats régionaux : indemnité logement, frais de scolarité, voyage annuel, etc. Et les personnels du Siège resteraient sous contrat français. Mais le nombre de postes concernés serait fortement réduit.

- Création d'un nouveau statut de type local amélioré : « Mobilité ».

Il s'agirait de contrats de droit local, avec une rémunération alignée sur les grilles salariales du pays d'accueil. Les avantages liés au logement et à la scolarité disparaîtraient au profit d'une prime de mobilité qui varierait d'une région à une autre. D'éventuelles primes de fonction (encadrants) et/ou géographique pourraient s'ajouter.

Une réforme qui creuse les inégalités

Premier constat : cette réforme ne va pas remédier aux inégalités qui existent dans le réseau AFP. Depuis longtemps, les conditions des expatriés sont très supérieures à celles du personnel local. Et la réforme ne fera qu'accentuer les disparités entre salariés d'un même bureau en créant potentiellement trois niveaux de rémunération et d'avantages (statuts locaux, Mobilité et Mobilité Plus). Quant à l'idée qu'une partie des économies

réalisées sur les expatriés servira à améliorer les conditions des locaux, c'est un leurre de la direction pour diviser le personnel, car elle a déjà indiqué que seuls "quelques cas" seront concernés.

La position de SUD est simple : la mobilité pour tous, le « plus » pour personne. Les conditions correctes pour partir dans un autre pays ne doivent pas être réservées aux hauts responsables. Tout le monde doit contribuer aux efforts pour la maîtrise des coûts. Cela permettrait à l'AFP de proposer des conditions réellement attractives pour encourager la mobilité, y compris pour les journalistes partant en famille.

L'actuelle direction applique déjà depuis longtemps une stratégie – non avouée – de grignotage du réseau d'expatriés de droit français. Année après année, le nombre de postes Siège ne cesse de diminuer (174 en 2017, 137 à fin 2025) au profit de contrats locaux ou régionaux. Même lorsque l'accord d'entreprise de 2017 prévoyait un nombre minimal de postes Siège, la direction a réussi à ne pas le respecter.

Avec son système « Mobilité Plus », réservé à quelques grands chefs mais ouvert à tous les statuts, la direction va cette fois-ci frapper un grand coup. Les salariés de droit français n'auront plus que 80 à 90 postes avec des conditions favorables, mais ils n'auront même pas la garantie qu'une partie de ces postes leur soit réservée. À terme, il pourrait même ne plus rester qu'une poignée d'expatriés Siège.

Toujours moins de mobilité

En attendant, le projet de la direction n'apporte pas non plus de solution à un autre problème majeur qui existe depuis déjà des années : **l'émergence d'une élite qui monopolise les postes les plus attractifs à l'étranger**. Pour remédier à ce phénomène qui met en péril la mobilité, SUD réclame le retour d'une règle autrefois en usage : **l'obligation de retour en France pour les statuts Siège** après une mobilité à l'internationale.

Mais la baisse de perspectives concerne l'ensemble du réseau AFP. Car en comptant les 140 à 160 postes en statut « Mobilité », la direction prévoit **un total de 220 à 250 postes en mobilité accompagnée**, alors qu'à l'été 2025, elle avait recensé **275 postes** de ce type (expatriés et contrats régionaux).

La disparition de **25 à 55 postes** traduit en réalité **une réduction globale du nombre de postes ouverts à la mobilité internationale** à l'AFP.

La mission de l'AFP en danger

Pourtant, la mobilité est cruciale pour l'AFP, et pas uniquement pour ses journalistes. Il ne s'agit en aucun cas d'une critique envers celles et ceux qui exercent toute leur carrière dans leur pays d'origine : leur connaissance du terrain et des sources est précieuse. Mais la mobilité permet d'apporter une fraîcheur de vue et de réduire la pression exercée par certains régimes politiques sur nos bureaux. Elle permet aussi d'offrir **la perspective française et européenne sur l'actualité internationale** tel que le prévoit le Contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé par l'AFP et l'Etat français, et qui encadre le financement de notre mission d'intérêt général (MIG).

Une réduction drastique du réseau pourrait donc non seulement appauvrir ce regard particulier qui nous distingue des autres agences mondiales, les anglo-saxonnes AP et Reuters, mais elle pourrait aussi entraîner une baisse de la compensation à la MIG que verse chaque année l'Etat français. La direction minimise ce risque, mais SUD exige des calculs précis pour **éviter un scénario catastrophe**.

Synergies et mutualisation = réductions d'effectifs

La réforme de la mobilité internationale n'est pas la seule source d'inquiétude pour SUD. Le projet d'extension des « hubs » soulève aussi de grandes inquiétudes, comme l'a cruellement rappelé le cas du bureau d'Athènes. Fin janvier, la direction à Paris a informé le personnel local que le poste de la directrice perdrait son statut d'expatrié Siège et que le bureau serait désormais rattaché au « hub » de Rome. Ce type de réorganisation, qui va se multiplier à travers le réseau AFP, entraîne non seulement une dévalorisation – voire une suppression – de certains postes d'encadrants, mais elle va aussi permettre au salarié concerné de poursuivre sur le même poste pendant encore de longues années, voire pour toujours. **La réforme des « hubs » est sans doute une source d'économies mais elle va aussi détruire à terme la mobilité.**

Les hubs ne sont pas nouveaux à l'AFP, mais leur efficacité a des limites. Plus la zone est vaste, moins l'expertise est fine. Les barrières linguistiques sont importantes et les outils d'IA ne constituent une solution ni complète ni infaillible.

La direction affirme que ces hubs géants permettront de créer des synergies pour déployer plus de journalistes sur le terrain. Peut-être... mais jusqu'aux prochaines économies à réaliser et aux prochains postes à supprimer.

Autre lubie de la direction : systématiser les « cellules chaudes » multilingues sur les breaking news. Utiles sur certaines actualités, elles présentent les mêmes risques que les hubs: des couvertures trop superficielles, éloignées du terrain. **À l'AFP, l'écriture devrait rester au plus près de l'information.**

Des économies à tout prix

Toutes ces réformes ne visent au fond qu'à supprimer des postes pour faire des économies. Elles accompagnent le plan d'incitation au départ à la retraite de fin 2025 qui pourrait déboucher sur 24 suppressions de postes en France et probablement une douzaine de postes de statut local.

Déçu par le nombre de candidats au départ à la retraite, la direction a donc jeté son dévolu sur les postes bientôt vacants : six postes pourraient être supprimés en 2026 et 13 autres « gelés ».

À Paris, le gel va frapper cinq postes de la rédaction parisienne, y compris dans un secteur économique stratégique. Pas de quoi aider à attirer de nouveaux clients corporate, une prétendue priorité pour la direction. Quant à la nouvelle réduction du nombre d'assistant(e)s de rédaction, cela signifie davantage de travail transféré sur les journalistes, qui devront rester encore plus derrière leurs écrans plutôt que d'aller sur le terrain.

Enfin, la réduction drastique des CDD déjà à l'œuvre va provoquer une double perte : une baisse d'effectifs réels et la disparition du premier vivier de recrutement en France. De nombreux services peuvent difficilement fonctionner sans eux, surtout quand des staffs sont absents pour cause de maladie ou de congés. Au final, c'est **toujours plus de travail pour ceux qui restent.**

Après avoir martelé que la défense de l'emploi était tout aussi primordiale que celle de l'expatriation, SUD est donc satisfait que la direction ait accepté l'idée d'ouvrir des discussions sur ce sujet.

SUD compte bien demander à la direction de revenir sur les suppressions de postes de production mais aussi de maintenir les CDD les plus anciens, qui ont déjà tant donné pour l'agence.

Comme la direction a déjà refusé de s'engager sur un nombre de contrats pour les mois à venir, SUD défend l'idée **de remplacer systématiquement les personnels absents.** Cette politique permettrait de garder bon nombre de CDD mais aussi de préserver la santé mentale des staffs en leur évitant des surcharges de travail ou bien en les laissant prendre leurs congés pendant les vacances scolaires ce qui n'est parfois plus possible.

Une direction sans vision

SUD reste néanmoins profondément préoccupé par **l'absence de vision stratégique de la direction.** Les plans présentés ne sont que des réponses comptables à court et moyen terme pour faire face à la baisse des recettes commerciales.

L'actuelle direction a déjà demandé à maintes reprises au personnel de faire des sacrifices (Plan de départs volontaires de 2019-2020, gel des salaires), et elle nous entraîne aujourd'hui sur une pente glissante qui n'apportera que davantage de souffrance au travail et de renoncements.

C'est pour cette raison que SUD soutient depuis des semaines l'organisation d'une motion de défiance à l'encontre de cette direction. Il est temps de mettre un coup d'arrêt à toutes ces politiques qu'elle a lancées il y a des années et qu'elle promet de poursuivre dans les années à venir.

SUD estime que les salariés du monde entier doivent pouvoir s'exprimer, via un vote à bulletin secret, pour dire s'ils font encore confiance à cette direction qui n'assume jamais ses responsabilités et minimise toujours les conséquences de ses réformes.

L'avenir de l'AFP ne peut se décider sans celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Ensemble, nous pouvons peser.

Paris, le 5 février 2026

SUD-AFP (Solidaires-Unitaires-Démocratiques)

The logo for SUD AGENCE FRANCE PRESSE, featuring the word 'Sud' in a stylized red font with a white outline, and 'AGENCE FRANCE PRESSE' in a smaller, plain red font below it.